

Réf: Dossier N° 108487

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE VENISE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SABLE  
PRES DES GARES CTE ET AVS EN FACE DE LA STATION TOTAL,  
Lot 2436BIS, Ilot 247

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICALE VENISE »

Objet : La CLINIQUE MEDICALE VENISE a pour objet en COTE D'IVOIRE, les prestations médicales suivantes :

Cabinet dentaire, Cardiologie, Gynécologie,  
Diabétologie, Dermatologie, Pédiatrie, Rhumatologie,  
Laboratoire d'analyse, Médecine générale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON SABLE

PRES DES GARES CTE ET AVS EN FACE DE LA STATION TOTAL,  
Lot 2436BIS, Ilot 247

Dirigeant(s) : M OUATTARA KADOHO LAMOUSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03042 du 02/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23770/GTCA/RC/2022 du 02/06/2022

